

Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

20/11/2024

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : **241208870**

Code client : C0001685

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

CAMPANILE LYON CENTRE GARE PART DIEU

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR92351014832

Page 1 sur 2

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier OM - CAMPANILE 31 RUE MAURICE FLANDRIN2 31 RUE MAURICE FLANDRIN 69003 LYON (3ème Arrondissement) Période de Facturation du 01/05/2024 au 31/05/2024 Bon N°: 120205240356 du 03/05/2024 Bon N°: 120205240614 du 06/05/2024 Bon N°: 120205240904 du 08/05/2024 Bon N°: 120205241331 du 10/05/2024 Bon N°: 120205241591 du 13/05/2024 Bon N°: 120205242036 du 15/05/2024 Bon N°: 120205242559 du 17/05/2024 Bon N°: 120205243488 du 22/05/2024 Bon N°: 120205243910 du 24/05/2024							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

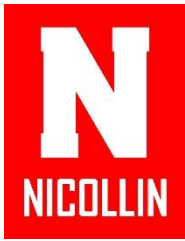
Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : **FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPPLPD**
SOCIETE GENERALE : **FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX**

Date
Centre
Facture N°
Client N°

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon



Nicollin SAS

1202 SAINT FONS DI

20/11/2024

Tél. : 04 72 89 05 70

Fax : 04 78 67 16 70

Facture N° : 241208870

Code client : C0001685

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

CAMPANILE LYON CENTRE GARE PART DIEU

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS (9ème Arrondissement)

FRANCE

N° TVA : FR92351014832

Page 2 sur 2

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Bon N°: 120205244309 du 27/05/2024							
Bon N°: 120205244660 du 29/05/2024							
Bon N°: 120205244998 du 31/05/2024							
Location Bac roulant 770I / ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	3,000	11,00	20,00	33,00	11,00	33,00	0,0000
ORDURES MENAGERES AU BAC - Traitement - Unité	36,000	32,80	20,00	1 180,80	32,80	1 180,80	0,0000
COLLECTE BACS BOM - Unité	12,000	27,00	20,00	324,00	27,00	324,00	0,0000
Règlement par Virement au 20/12/2024							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs. La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996). Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues. Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002). Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	1 537,80 €
TVA 20,00	307,56 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	1 845,36 €

TVA sur Encaissement

Opération mixte

Date	20/11/2024
Centre	1202
Facture N°	241208870
Client N°	C0001685

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon

RIB de Paiement : BNP PARIBAS :

FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD

SOCIETE GENERALE :

FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXXX

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS

1202 SAINT FONS DI

14 RUE CHARLES MARTIN

Adresse Client :

CAMPANILE HOTEL RESTAURANT*

FORUM LYON PART-DIEU

31 RUE MAURICE FLANDIN

69190 SAINT FONS

SIRET: 77564414900244

Tél. : 04 72 89 05 70 / Fax : 04 78 67 16 70

69444 LYON CEDEX 3